

Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique

sous la direction de Véronique CHANKOWSKI,
Xavier LAFON et Catherine VIRLOUVET



ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Directeur des publications : Alexandre FARNOUX

Responsable des publications : Bertrand GRANDSAGNE

Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique / sous la direction de Véronique Chankowski, Xavier Lafon et Catherine Virlouvet.

Athènes : École française d'Athènes, 2018

ISBN 978-2-86958-295-8

(Bulletin de correspondance hellénique. Supplément, ISSN 0304-2456 ; 58)

1. Entrepôts -- Gestion -- Méditerranée (région) -- Antiquité
2. Distribution des produits -- Méditerranée (région) -- Antiquité
3. Circuits de distribution -- Méditerranée (région) -- Antiquité
4. Méditerranée (région) -- Conditions économiques -- Antiquité

Bibliothèque de l'École française d'Athènes

Ce volume présente les principaux résultats d'un programme de l'Agence Nationale de la Recherche, (ANR-08-BLAN-0050-01), «Entrepôts et lieux de stockage du monde gréco-romain antique» coordonné par V. Chankowski, X. Lafon et C. Virlouvet .

Il a été publié grâce aux soutiens de l'Institut universitaire de France et de l'UMR 5189 HiSoMa qui ont financé le travail préparatoire des manuscrits.

Révision des textes : Élysabeth HUE-GAY – HiSoMA, UMR 5189

Suivi éditorial : EFA

Conception graphique, intérieur et couverture : EFA, Guillaume FUCHS

Préresse : SCUOLA TIPOGRAFICA S. PIO X (Rome, Italie)

Impression et reliure : CORLET IMPRIMEUR (Condé-sur-Noireau, France)

© École française d'Athènes, 2018 – 6, rue Didotou, GR – 106 80 Athènes, www.efa.gr

ISBN 978-2-86958-295-8

Reproduction et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation de l'éditeur pour tous pays, y compris les États-Unis.

Table des matières

- 9 Introduction, par Véronique CHANKOWSKI, Xavier LAFON et Catherine VIRLOUVET

PREMIÈRE PARTIE

Entrepôts et circuits économiques

- 15 Stockage et distribution : un enjeu dans les circuits économiques du monde grec, par Véronique CHANKOWSKI
- 43 Bâtiments de stockage et circuits économiques du monde romain, par Catherine VIRLOUVET
- 61 *Horrea* e trasporti annonari in Africa e a Roma fra Costantino e Genserico: una complessa organizzazione integrata, par Domenico VERA

DEUXIÈME PARTIE

Maillage territorial et réseaux professionnels

- 77 Entrepôts et circuits de distribution dans l'Extrême-Occident de l'Empire, par Bertrand GOFFAUX (†)
- 93 Les entrepôts dans les villas littorales (bassin occidental de la Méditerranée), par Xavier LAFON
- 109 Nouvelles observations sur les aménagements commerciaux du port d'Andriakè, par Laurence CAVALIER
- 123 Les entrepôts dans le métier de négociant romain : associations professionnelles et réseaux commerciaux, par Nicolas TRAN
- 137 Les *negotiatores* du Haut-Empire, le stockage et les entrepôts, par Jean ANDREAU

TROISIÈME PARTIE

Modalités d'organisation du stockage

- 159 Stockage portuaire : le cas d'Adjyska Vodenitsa, Bulgarie centrale, par Zosia H. ARCHIBALD
- 169 Délos, entrepôt méditerranéen :
- 169 1 – Le stockage dans les installations commerciales, par Pavlos KARVONIS et Jean-Jacques MALMARY
- 195 2 – Le stockage dans les maisons, par Mantha ZARMAKOUPI

- 209 Recherches en cours sur l'entrepôt d'Hergla (Tunisie), par Taher GHALIA et Françoise VILLEDIEU
- 231 Le système des sols surélevés dans les entrepôts d'Ostie, de Portus et de Rome : nouvelles découvertes en cours, par Évelyne BUKOWIECKI, Milena MIMMO, Camilla PANZIERI et Renato SEBASTIANI
- 269 Conclusion, par Véronique CHANKOWSKI, Xavier LAFON et Catherine VIRLOUVET
- 275 Bibliographie
- 291 Indices
- 301 Résumés des contributions
- 309 Liste des auteurs
- 311 Table des matières

Nouvelles observations sur les aménagements commerciaux du port d'Andriakè

Laurence CAVALIER

À la mémoire de Thomas Marksteiner*

L'importance stratégique d'Andriakè, port de Myra en Lycie orientale (fig. 1 et 2), est attestée dès l'époque hellénistique par l'existence de fortifications¹ au sud-ouest et au nord du bassin portuaire dont on sait par les textes qu'une chaîne barrait l'entrée au moment où P. Lentulus Spinther mena son expédition contre Myra². Bien après l'ensablement du port et la disparition de la majeure partie des installations portuaires, le grand entrepôt construit par l'empereur Hadrien, seul édifice encore clairement identifiable à l'époque (fig. 3), a retenu l'attention des voyageurs du XIX^e s. qui l'ont décrit et en ont dressé le plan³. Après une longue période de désintérêt interrompue seulement par l'exploration partielle du site par J. Borchhardt dans les années soixante⁴, des archéozoologues autrichiens, sous la direction de G. Forstenpointner, repérèrent en 2003, à proximité des *horrea*, une épaisse couche de coquilles de murex et pressentirent le potentiel archéologique

* Ces quelques pages sont dédiées à Th. Marksteiner sans qui je n'aurais jamais entrepris cette étude. Je lui dois beaucoup. Je remercie chaleureusement G. Forstenpointner et P. Ruggendorfer pour leur soutien et la documentation qu'ils m'ont fait parvenir, et D.S. Reese pour ses conseils d'expert dispensés avec beaucoup de bienveillance. Merci également à J.-Ch. Moretti et J. des Courtils qui ont accepté de me relire.

1. J. BORCHHARDT (éd.), *Myra. Eine lykische Metropole in antiker und byzantinischer Zeit, Istanbul Forschungen* 30 (1975), p. 52-55. Voir aussi J. BORCHHARDT, G. DOBESCH (eds), *Akten des II. Internationalen Lykien-Symposions Wien, 6.-12. Mai 1990 II* (1993), p. 245-314; N. ÇEVİK, I. PIMOUGUET-PÉDARROS, «Fortifications et système défensif sur le territoire de Myra : rapport sur la campagne de 2009», *Anatolia antiqua* XVIII (2010), p. 243-275; N. ÇEVİK, I. PIMOUGUET-PÉDARROS, «Le système défensif de Myra-Andriakè», *Anatolia antiqua* XIX (2011), p. 303-319; N. ÇEVİK, I. PIMOUGUET-PÉDARROS, «Les remparts du port d'Andriakè», *Anatolia antiqua* XX (2012), p. 261-280.
2. Arrien, *Événements qui suivirent la mort d'Alexandre* IV 110; Appien, *Guerres civiles* IV.
3. Repris par G. RICKMANN, *Roman Granaries and Store Buildings* (1971).
4. J. BORCHHARDT (éd.) (n. 1), p. 64-75.



Fig. 1 — Carte de la Lycie antique (DAO N. Peixoto).

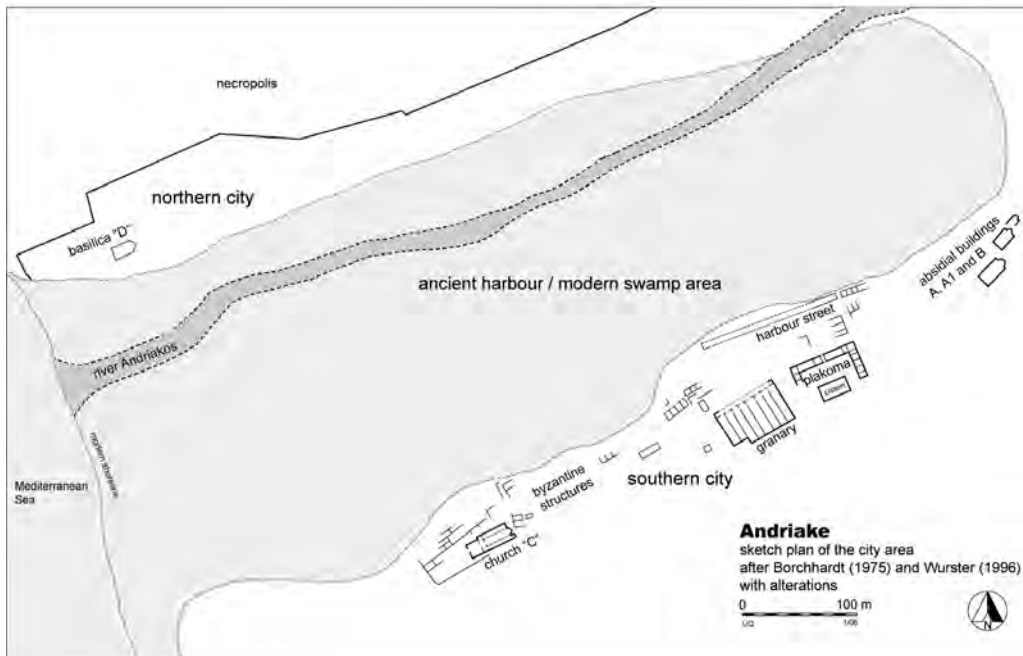


Fig. 2 — Plan du port d'Andriakè (d'après G. FORSTENPOINTNER, U. QUATEMBER, A. GALIK, G. WEISSENGRUBER, A. KONECNY [n. 5]).



Fig. 3 — Les *horrea* d'Andriakè (dessin de G. Niemann, 1882).

exceptionnel du lieu⁵. À la suite de cette découverte, Th. Marksteiner⁶, qui dirigeait alors la mission archéologique voisine de Limyra, obtint de la part des autorités turques une autorisation de prospection⁷ renouvelée jusqu'en 2009. Mais à cette date, la fouille du site fut brutalement retirée aux archéologues autrichiens et confiée à une équipe de l'université d'Antalya qui a procédé depuis à de vastes dégagements. Quelques rapports de fouille sont parus dans la revue de l'Institut Sinan Kiraç d'étude des civilisations méditerranéennes d'Antalya⁸ et le chef de la mission, N. Çevik, a publié succinctement ses travaux dans un livre général sur la Lycie⁹. C'est à partir de ces rapports et d'une nouvelle visite du site, que j'ai effectuée après les dégagements opérés par nos collègues turcs, que je propose aujourd'hui de faire un point des connaissances sur Andriakè et de continuer à réfléchir sur l'importance de ces aménagements portuaires uniques en Asie Mineure.

5. G. FORSTENPOINTNER, U. QUATEMBER, A. GALIK, G. E. WEISSENGRUBER, A. KONECNY, «Purple-Dye Production in Lycia – Results of an Archaeozoological Field Survey in Andriake (South-West Turkey)», *OJA* 26/2 (2007), p. 201-214.
6. Auteur d'un indispensable guide de la Lycie, *Lykien. Ein archäologischer Führer* (2010), dans lequel une notice est consacrée à Andriakè, p. 157-161.
7. À laquelle j'ai participé en 2005 et 2006 à l'invitation de Th. Marksteiner. Pour les premiers résultats, voir Th. MARKSTEINER, «Survey in Andriake in 2005», *ANMED* 4 (2006), p. 71-74, fig. 1-4.
8. N. ÇEVİK, «The First Season of Excavations in Myra-Andriake», *ANMED* 8 (2010), p. 55-60; *id.*, «Myra ve Limanı Andriake. Kazılar Başlarken Ön Düşünceler», *Arkeoloji ve Sanat Dergisi* 134 (2010), p. 53-82; N. ÇEVİK, S. BULUT «Likya'nın Mür Soluyan Kenti Myra ve Limanı Andriake», *Aktüel Arkeoloji* 20 (2011), p. 50-66; N. ÇEVİK, S. BULUT, O. TIBİKOĞLU, B. ÖZDİLEK, A. AYĞUN, «Myra ve Andriake Kazılarında İlk Yıl : 2009», *XXXII. Uluslararası KST* (2010, sous presse).
9. N. ÇEVİK (éd.), *Arkeolojisinden Doğasına Myra-Demre ve çevresi* (2010).

LES FOUILLES RÉCENTES

LES HORREA

Les *horrea* d'Hadrien comptent parmi les édifices de stockage les mieux conservés de l'Antiquité. Pour autant, ils ne sont ni les mieux connus, ni les mieux étudiés¹⁰, et tout porte à croire qu'ils ne le seront jamais. C'est justement leur excellent état de conservation qui a poussé les autorités turques à entreprendre leur restauration complète en vue de leur transformation en un « musée de la Lycie ». Ces travaux, commencés en 2013, devraient être achevés rapidement, de sorte que l'étude architecturale du bâtiment, entreprise par Th. Marksteiner et A. Konecny, ne sera pas terminée. Rappelons en quelques mots que l'édifice, qui mesure environ 65 sur 32 m, offre une surface utile d'environ 1 800 m². Le bâtiment est construit en appareil régulier pseudo-isodome avec contre-parement intérieur et mur arrière en appareil polygonal. La façade atteint plus de 8,60 m de hauteur. L'existence de deux pièces de petites dimensions à portes arquées à chaque extrémité de la façade du bâtiment constitue la seule différence notable avec les *horrea* de Patara¹¹, situés une cinquantaine de kilomètres à l'ouest, qui lui sont contemporains.

Le bâtiment est divisé en huit pièces. Celles-ci, accessibles en façade, communiquent entre elles. Au-dessus de la quatrième porte en partant de l'est, sont représentés les bustes d'un homme et d'une femme, identifiés comme Hadrien et Sabine. Le trumeau de la fenêtre de la cinquième pièce en partant de l'est est décoré d'un trophée (un bouclier recouvrant deux lances) et une rosette est sculptée sous la fenêtre. L'inscription {*Horrea Imp. Caesaris Divi Traiani Parthici F. Divi Nervae Nepotis Traiani Augusti Cos III.*} permet de dater la dédicace des entrepôts du second voyage d'Hadrien en Asie, en 129.

Il n'y a que peu de nouvelles données concernant l'architecture du monument. Dans un article de 2009¹², Th. Marksteiner notait que les deux demi-pignons conservés devaient se poursuivre vers le centre de la façade, que les pièces latérales devaient porter un toit en pupitre et qu'on pourrait sans doute restituer un toit en bâtière sur la partie centrale de l'édifice pour l'époque impériale comme cela a été le cas dans l'Antiquité tardive. Par ailleurs, les récents dégagements permettent de mieux comprendre la disposition en façade de l'édifice. Il est possible que l'assise de blocs

10. P.-J. TROMBETTA, J.-N. CHERNIOT, « Les greniers d'Hadrien à Andriake et à Patara (Turquie) », *Bulletin monumental* 151 (1993), p. 95-109; L. CAVALIER, « *Horrea* d'Andriakè et Patara : un nouveau type d'édifice fonctionnel en Lycie à l'époque impériale », *REA* 109/1 (2007), p. 51-65.

11. Les *horrea* de Patara, qui n'ont jamais été fouillés, sont encore plus mal connus. Ils ont été décrits par O. BENNDORF et G. NIEMANN, *Reisen im südwestlichen Kleinasien. I, Reisen in Lykien und Karien* (1884), p. 116, et ont fait l'objet de quelques lignes dans le guide de Patara, F. IŞIK, *Patara. The History and Ruins of the Capital City of Lycian League* (2000), p. 142-144.

12. Th. MARKSTEINER, « Andriakè, un port lycien », dans P. BRUN, L. CAVALIER, K. KONUK, F. PROST (eds), *Euploia. La Lycie et la Carie antiques. Dynamiques des territoires, échanges et identités* (2013), p. 281-290.



Fig. 4 — Les *horrea* d'Andriakè, stylobate du portique de façade (cl. Y. Leclerc).

(fig. 4) établie entre les deux pièces latérales et qui court sur toute la longueur de la façade ait servi de stylobate pour un portique, comme c'est le cas, par exemple, aux *horrea* de Valence¹³. On s'explique moins la présence d'un seuil à proximité de la pièce latérale ouest. Il s'agit peut-être d'une modification tardive.

Du point de vue des équipements intérieurs, il n'y a pas de nouvelles données : j'observais en 2006 que, contrairement à une opinion largement répandue, rien ne prouvait que le bâtiment ait été exclusivement réservé au stockage du blé car on n'y voyait pas d'aménagement spécifique. Les fouilles récentes ont mis au jour dans une des pièces des *horrea* un reste de carrelage de brique, établi sur du mortier appliqué sur le rocher taillé, mais aucune trace d'un aménagement de type *suspensurae*. Les fouilleurs ne font pas davantage état d'un éventuel enduit des murs, une autre caractéristique des *horrea* destinés au stockage des céréales. Ils ont en revanche mis en évidence l'utilisation, dans la construction, de mortier contenant des éclats de coquilles de murex, sans préciser à quelle phase de construction ou de réparation ce mortier pouvait être attribué.

13. A. RIBERA Y LACOMBA, «Los *horrea* de Valentia. De la Republica al Imperio», dans J. ARCE, B. GOFFAUX (eds), *Horrea d'Hispanie et de la Méditerranée romaine* (2011), p. 201-225.

LA PLACE

La place de 60 × 40 m, située directement à l'est des *horrea* et désignée sous le nom de *Plakoma* dans les textes d'époque byzantine, a été entièrement dégagée. Elle tient son nom des dalles de pierre qui recouvrent une vaste citerne creusée dans le rocher à peu près en son milieu. Deux puits ont été aménagés dans ce dallage. La place est entourée de portiques. Les marques de maçons que l'on peut observer sur les murs des *horrea* et sur certains blocs des portiques de la place prouvent que leur construction est contemporaine, mais le dernier rapport de fouille¹⁴ indique que l'ensemble des portiques aurait été entièrement reconstruit au IV^e s., peut-être sous Constance II. Enfin, au VI^e s., la place a perdu ses fonctions commerciales et plusieurs fours destinés à la préparation de la pourpre ont été installés dans le portique nord alors que l'accumulation des débris de coquilles de murex recouvrait les angles sud-ouest et sud-est de l'installation.

LA SYNAGOGUE

Les dégagements récents ont par ailleurs révélé l'existence d'une synagogue à Andriakè, la première attestée archéologiquement en Lycie¹⁵. L'édifice, qui possède des pièces annexes au sud-ouest, se trouve à quelques mètres seulement de l'angle ouest des *horrea*, face au port, et a été daté du V^e s. apr. J.-C. On sait que des transactions commerciales pouvaient avoir lieu dans les synagogues et cette caractéristique pourrait expliquer, au moins en partie, la localisation de celle-ci.

LE SECTEUR DES QUAIS

Les dégagements récents qui ont donné les résultats les plus impressionnants ont concerné le secteur situé en contrebas de la place et des *horrea*, soit la rue dite « du port », et des bâtiments en relation avec les activités portuaires. La zone déblayée en deux campagnes seulement couvre une surface d'environ 3 000 m². On y trouve deux monuments honorifiques datant de l'époque de Tibère et un ensemble (fig. 5), sans doute à vocation commerciale, que l'on imagine situé sur ou en bordure du quai. Cet ensemble a été identifié par les fouilleurs comme comprenant 4 boutiques à étage (superficie moyenne du rez-de-chaussée = 20 m²), 3 dépôts et leur entrée monumentale. Cette dernière identification est très discutable : il semble impossible de voir dans le dispositif à piliers (fig. 6) qui borde la rue du côté de la mer une porte monumentale flanquée de part et d'autre par un bureau, comme le suppose le fouilleur¹⁶. La différence de technique de construction entre, d'une part, les piliers eux-mêmes, faits de blocs rectangulaires avec ciselure périmétrale et panneau central piqueté, disposés à joints vifs, et, d'autre part,

14. N. ÇEVİK, S. BULUT, «Excavations at Myra and Andriake in 2010», *ANMED* 9 (2011), p. 62-64.

15. N. ÇEVİK, Ö. ÇÖMEZOĞLU, H. ÖZTÜRK, İ. TÜRKÖĞLU, «A Unique Discovery in Lycia: The Ancient Synagogue at Andriake, Port of Myra», *Adalya* 13 (2010), p. 335-367. Une seconde synagogue «lycienne» a été découverte en 2011 à Limyra par l'équipe autrichienne dirigée par M. Seyer.

16. N. ÇEVİK (éd.) (n. 9), p. 45-46.



Fig. 5 — Ensemble commercial de la rue du port. Au centre de l'image, les 4 boutiques. À l'avant de celles-ci, le dispositif à piliers (cl. Y. Leclerc).



Fig. 6 — Le dispositif à piliers (cl. Y. Leclerc).

les murs de petits moellons avec calage de briques et utilisation de mortier intercalés entre les piliers indique clairement un remaniement à l'époque tardive destiné à clore un espace à l'origine ouvert. Par ailleurs, il est plus que vraisemblable que le bâtiment ne se limitait pas à la partie dégagée ou encore *in situ*, comme le montre un chapiteau de pilastre gisant à proximité. Il existait au moins une autre travée à l'ouest et le plan semble indiquer qu'il en était de même à l'est. Il est même tout à fait possible, comme l'avait du reste pressenti J. Borchhardt¹⁷, que ce type d'installation se soit poursuivi le long du quai, et c'est l'impression que donne la vue satellitaire du secteur. Il est difficile de restituer précisément l'édifice. Cependant, la morphologie des blocs d'entablement encore en place jouant le rôle d'architrave-sommier permet de supposer une couverture en voûte de briques. Les archéologues turcs postulent l'existence d'une couverture similaire pour la rue établie à l'arrière du bâtiment à piliers.

Pour le moment, la ligne des quais n'est pas connue, de sorte que le rapport de l'édifice à piliers avec ceux-ci n'est pas clair. Il est par conséquent difficile d'établir avec certitude la fonction de ce bâtiment. Loge à bateaux (on pourrait en restituer 6)? Les voûtes portées par des piliers et l'absence de cloisons pleines pourraient convenir à ce type d'équipement mais les dimensions semblent trop faibles. Entrepôts? La couverture en voûte et la disposition intérieure font penser aux salles de la *porticus Aemilia* mais, là encore, les dimensions sont médiocres. Quelle que soit la nature de cet aménagement, la présence de piliers à proximité immédiate de la ligne de quai invite à comparer l'installation d'Andriakè aux « magasins » de la Pointe des Pilastres de Délos et, au-delà, à la plupart des installations commerciales de Délos situées en bordure de quai, en général remarquables par leurs alignements de piliers en granit¹⁸ (fig. 7 et 8).

À l'ouest, l'édifice est longé par une ruelle qui permet d'accéder au bord de mer et qui est établie dans le prolongement de la ruelle en escalier descendant du niveau de l'agora et des *horrea*. À l'arrière des 6 (?) « salles » composant l'édifice à piliers et séparé de ces dernières par une rue large d'environ 3,50 m se trouve un bâtiment composé de 4 pièces de dimensions irrégulières en façade et d'une grande pièce disposée à l'arrière de ces dernières. L'appareil employé en façade met en œuvre des grands blocs quadrangulaires à ciselure périmétrale et bossage, disposés à joints vifs. On accède à l'intérieur par des portes au linteau à deux fascies et aux jambages lisses portant des encoches pour système de fermeture. La première pièce en partant de l'ouest est munie d'une fenêtre avec un linteau travaillé et des encoches de fermeture. L'archéologue turc indique que pièces et rues étaient couvertes en berceau. On a établi cette fenêtre, en bordure de

17. J. BORCHARDT (n. 1), p. 65 et fig. 12, p. 64.

18. Ressemblance déjà soulignée par H. DUCHÊNE et Ph. FRAISSE, *Exploration archéologique de Délos. XXXIX, Le paysage portuaire de la Délos antique. Recherches sur les installations maritimes, commerciales et urbaines du littoral délien* (2001), p. 96-106, doc. XXVIII B et plan IX A. À la différence d'Andriakè, la restitution actuelle de l'établissement aux pilastres de Délos montre de longues pièces juxtaposées fermées, en façade sur le quai, par une porte. Or, à Andriakè, on ne voit pas de trace d'un quelconque dispositif de fermeture.



Fig. 7 — Délos : la Pointe des Pilastres (cl. L. Cavalier).

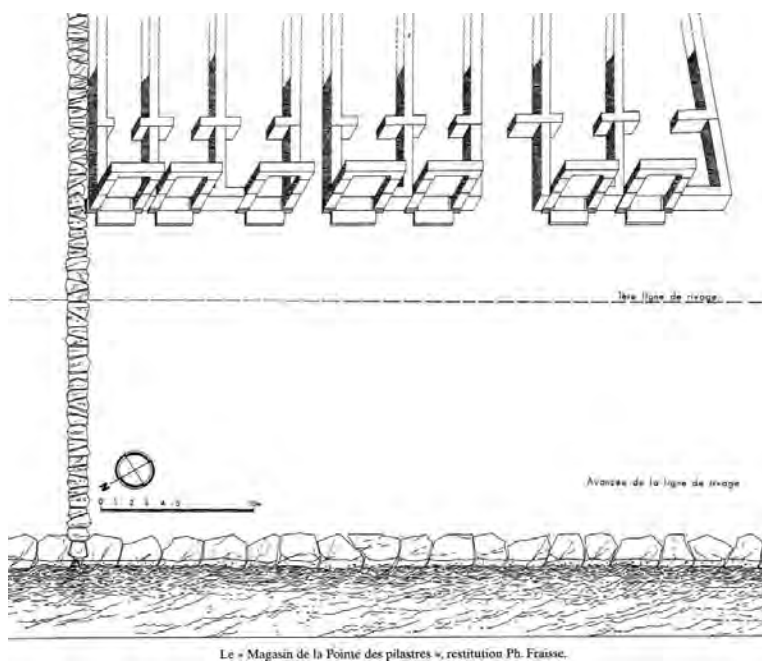


Fig. 8 — Délos : le « magasin de la Pointe des Pilastres » (reconstitution Ph. Fraisse [n. 18], doc. XXVIIIIB).

dispositif, pour profiter de la lumière naturelle. Reste à savoir si cette couverture voûtée a unifié, à l'époque tardive, un ensemble disparate ou si elle était prévue dès le départ. Si tel est le cas, on aurait une sorte de centre de gros composé d'une zone de débarquement et/ou embarquement de marchandises, avec des bureaux à l'arrière pouvant aussi faire office de réserves, y compris à l'étage que restituent les archéologues. On peut imaginer que la longue pièce établie à l'arrière, entièrement voûtée, qui possède sa propre entrée accessible par la ruelle en escalier, qui est équipée d'un puits (au « rez-de-chaussée ») et qui comportait un étage aujourd'hui disparu, constituait l'habitation du propriétaire.

La découverte de ces probables installations commerciales relance la question de la nature des marchandises échangées dans le port d'Andriakè dont les *horrea* sont le plus souvent mis en relation avec l'annone. La *lex portorii provinciae Lyciae* publiée il y a quelques années¹⁹ nous apporte d'importantes informations sur l'économie d'Andriakè au I^{er} s. av. J.-C., avant la construction des *horrea*. Cette inscription douanière d'époque néronienne (vers 62) a été découverte en 1999 à Andriakè, « à proximité des *horrea* » selon l'épigraphiste mais, en réalité, plutôt à proximité des quais et de l'édifice à piliers. On apprend grâce à cette inscription l'existence de tarifs douaniers spéciaux sur certaines marchandises produites en Lycie, dont la pourpre, le safran, la poix, l'huile d'olive, les figues et le poisson. Certaines de ces denrées sont connues grâce aux textes en tant que spécialités lyciennes²⁰, mais les deux produits qui ont sans doute le plus contribué à la prospérité de la région sont des produits de luxe : la pourpre et le safran.

LA POURPRE ET LA LYCIE

On peut désormais confronter le nouveau texte d'Andriakè aux réalités archéologiques et à un ensemble d'autres textes connus depuis longtemps mais dont la relecture prend à présent un intérêt particulier. La production de pourpre en Lycie²¹ est attestée par les sources littéraires et l'archéologie : pour l'époque hellénistique, nous connaissons, grâce au papyrus Tebrianus²², l'existence d'un impôt ou de la somme due pour une concession de 5 ans sur le monopole du pourpre dit *Porphyriskè*, levé par l'État égyptien

19. B. TAKMER, « *Lex Portorii Provinciae Lyciae*. Ein Vorbericht über die Zollinschrift aus Andriake aus neronscher Zeit », *Gephyra* 4 (2007) p. 165-188.

20. Par exemple, selon Dioscoride, qui écrit un traité de botanique à l'époque de Néron, la poix de Lycie (poix sèche) était renommée pour son usage médicinal, *De materia medica* 1-97. Autre exemple : le poisson de Lycie, mentionné par Athénée 7, 297-298 (offrande de poisson fumé à Phasélis) et 8, 347.

21. La production de pourpre n'a pas été étudiée de façon globale pour l'Asie Mineure. Pour mieux comprendre l'importance de cette industrie en Méditerranée, on se reportera aux nombreuses études de D. S. REESE. Voir en dernier lieu « Shells from Sarepta (Lebanon) and East Mediterranean Purple-Dye Production », *Mediterranean Archaeology and Archaeometry* 10 (2010), p. 113-141 (avec bibliographie antérieure). Pour le monde grec, le cas le mieux étudié de production de pourpre associée à des activités de teinturerie est celui de Délos : Ph. BRUNEAU, « Documents sur l'industrie délienne de la pourpre », *BCH* 93 (1969), p. 752-761 ; « Deliaci (II) », *BCH* 102 (1978), p. 110-114 ; « Deliaci (III) », *BCH* 103 (1979), p. 83-88.

22. *Pap. Tebt.* I 8, 31 ; L. ROBERT, « Bulletin épigraphique », *REG* 75 (1962), p. 324 ; R. BAGNALL, *The Administration of the Ptolemaic Possessions Outside Egypt* (1976), p. 108 et 224-229.

sur la Lycie en 201. La somme de 1 talent 1 800 drachmes devait être payée annuellement par un certain Zéthos et un autre personnage dont on ne lit pas le nom. Cette production est attestée archéologiquement, mais bien plus tard, à Aperlae, un autre port de Lycie centrale, situé à peu de distance d'Andriakè et qui avait pour activité principale la pêche du murex et l'industrie de la pourpre. Le site a été exploré à partir de 1970 par R. et C. Carter, qui en ont donné une description et un plan²³. Ils ont été les premiers à noter l'existence, à l'ouest de la ville, d'un talus composé presque exclusivement de fragments de coquillages et de tessons de céramique et ont également remarqué la présence de fragments identiques dans le mortier utilisé dans les édifices de la ville. Lorsque R. L. Hohlfelder et R. L. Vann ont repris l'exploration de la ville, une vingtaine d'années plus tard, ils ont découvert trois grands bassins, faits de briques et revêtus d'un enduit hydraulique, qu'ils ont identifiés comme *vivaria*. Ces viviers permettaient de garder en vie les mollusques jusqu'au moment où la quantité était suffisante pour commencer l'extraction de la glande tinctoriale. Un édifice composé de trois pièces et des citernes faisaient peut-être partie du dispositif industriel. La prospection menée récemment à Aperlae par E. Aslan²⁴ a mis en évidence d'autres bâtiments aujourd'hui submergés et qui sont sans doute en rapport avec l'industrie du murex. Dans un article paru en 2006²⁵, B. Leadbetter montre que cette petite ville, qui ne disposait d'aucun terroir fertile et d'aucun cours d'eau permanent, a connu une période d'exceptionnelle prospérité à l'époque impériale avant d'être abandonnée à la fin du VI^e s., sans doute à la suite des incursions de la flotte arabe. Cette richesse est due à l'exploitation du murex elle-même, mais aussi à l'intérêt que portait l'État à cette production, en particulier à l'époque de Dioclétien qui fit construire une route pour traverser l'isthme séparant Aperlae de la baie de Kékova²⁶ et dont le nom apparaît sur une miliaire remployée dans les remparts de la ville. Cette borne miliaire, «de la couleur du porphyre», selon son inventeur, montre la relation étroite entre la production de pourpre d'Aperlae et l'État, relation qui devient contraignante à partir de 437, date à laquelle les pêcheurs de murex sont des fonctionnaires²⁷. B. Leadbetter postule par ailleurs que la production de pourpre allait en général de pair avec la production d'étoffes teintées car le colorant supporte mal le voyage²⁸. On peut d'ailleurs penser que cette route traversant l'isthme avait pour but à la fois de raccourcir et de sécuriser (eaux calmes dans la baie de Kékova)

23. R. L. HOHLFELDER, R. L. VANN, «Uncovering the Maritime Secrets of Aperlae, a Coastal Settlement of Ancient Lycia», *Near Eastern Archaeology* 61/1 (1998), p. 26-37; *eid.*, «Cabotage at Aperlae in Ancient Lycia», *IJNA* 29/1 (2000), p. 126-135.

24. E. ASLAN, «Harbour Surveys in Kekova Region in 2009: Harbour of Aperlai», *ANMED* 8 (2010), p. 181-189.

25. B. LEADBETTER «Coercition, Resistance and “The Command Economy” in Late Roman Aperlae», dans H. A. DRAKE *et al.* (eds), *Violence in Late Antiquity* (2006), p. 113-127.

26. E. ASLAN, «Harbor Surveys in Kekova Region in 2010: Dolichiste (Kekova Adasi) Harbor Areas», *ANMED* 9 (2011), p. 231-235.

27. CT 10. 20. 15 et 10. 20. 16-17.

28. Son transport serait cependant possible, à condition qu'il ne dure pas trop longtemps, car le produit perd rapidement ses propriétés colorantes, C. ALFARO GINER, «La teinture de draps dans les provinces

le transport de la pourpre jusqu'à Andriakè. Il semble bien que cette industrie d'Aperlae, centrée sur la pêche et le traitement du murex et qui avait atteint son apogée au IV^e s., était déjà florissante sous le Haut-Empire²⁹.

Enfin, comme on l'a vu, une industrie de la pourpre s'est installée à Andriakè, pendant l'Antiquité tardive : d'après les archéologues turcs, on peut dater l'installation des fours à murex (fig. 9) dans les portiques de la place au IV^e s. apr. J.-C. Ces fours auraient été détruits au VI^e ou au VII^e s. et les pièces des portiques auraient été alors remises en service. On notera également la présence sur l'agora d'un grand bassin, peut-être destiné à conserver vivants les coquillages, à moins qu'il ne s'agisse d'une installation pour la teinturerie. Les études de G. Forstenpointner ont montré que la production de pourpre s'est interrompue au VI^e s., probablement à cause de la surexploitation de la ressource (coquilles d'individus immatures retrouvées en grand nombre)³⁰. Cette industrie typiquement lycienne aura tout de même duré près d'un millénaire.



Fig. 9 — Andriakè : fours à murex (cl. Y. Leclerc).

-
- romaines au Nord de l'Afrique», dans M. KHANOUSI, P. RUGGERI, C. VISMARA, *L'Africa romana*, XI (1995), p. 834.
29. Sur les liens maritimes entre Aperlae et Andriakè, R. L. HOHLFELDER, «Maritime Connectivity in Late Antique Lycia: a Tale of two Cities, Aperlae and Andriakè», dans *Maritime Archaeology and Ancient Trade in the Mediterranean* (2011), p. 211-222.
30. G. FORSTENPOINTNER, A. GALIK, A. KONECNY, U. QUATEMBER, G. E. WEISSENGRUBER, «Ankunft in der Andrakibucht, Interdisziplinäre Archäologische Forschungen auf den Spuren Felix von Luschan», dans P. RUGGENDORFER, H. D. SZEMETHY (eds), *Felix von Luschan (1854-1924). Leben und Werken eines Universalgelehrten* (2009), p. 262.

LE SAFRAN LYCIEN

On n'a évidemment pas de trace archéologique de l'exploitation du safran en Lycie, considéré par Pline comme l'un des meilleurs³¹. Il est intéressant de noter que ce produit de luxe est complémentaire de la pourpre dont on connaît l'importance pour la région. D'une part on l'utilise pour la teinture des étoffes quand on veut obtenir une couleur pourpre plus claire – et donc moins chère – et, comme on l'a vu, industrie du murex et teinture vont le plus souvent de pair, en raison de la difficulté de transporter la matière colorante. D'autre part, pourpre et safran ont un usage funéraire et peuvent être brûlés avec d'autres aromates sur le bûcher³². Une inscription confirme l'importance du safran dans l'économie lycienne. Découverte en 1954 et publiée en 1959³³ par D.I. Pallas, S. Charitonidis et J. Venencie puis reprise par L. Robert en 1960³⁴, elle rapporte plusieurs décrets de Lycie en l'honneur d'une citoyenne de Corinthe, Julia Theodora, bienfaitrice des Lyciens. Parmi ces décrets se trouvent une lettre de Myra à Corinthe, un décret de Patara et un décret de Telmessos, trois ports majeurs de Lycie. La confédération lycienne vote l'envoi d'une couronne d'or et de 5 mines de safran – une quantité considérable correspondant à 3 kg – pour les funérailles de Julia Theodora. L. Robert observe que « c'était donc à titre de spécialité locale que la confédération lycienne faisait un tel cadeau à Julia Theodora³⁵ ». Au-delà de la question du safran lycien, l'inscription de Solômos, datée de 50 apr. J.-C. environ, nous renseigne sur la présence de Lyciens à Corinthe, une étape maritime logique entre la Lycie et Rome. En effet, Julia Theodora est honorée pour avoir reçu chez elle des Lyciens, sans doute des exilés, et leur avoir assuré l'appui des autorités romaines, probablement dans le cadre d'activités commerciales, de port à port. Ce dynamisme économique de la Lycie transparait aussi dans le nom d'un port de la côte thrace, près de l'embouchure du Bosphore sur la mer Noire, connu par Strabon³⁶ sous le nom de « port des Lyciens »³⁷.

LE GRAND MARCHÉ D'ANDRIAKÈ

On sait maintenant, grâce à l'inscription présentée par B. Takmer, que bien avant la construction des *horrea*, à l'époque néronienne, les produits échangés à Andriakè étaient multiples : à côté de productions d'arrière-pays « classiques » comme l'huile d'olive ou les figes, on

31. *Naturalis historia* XXI.

32. L. ROBERT, « Recherches épigraphiques, VII. Décret de la confédération lycienne à Corinthe », *REA* 62 (1960), p. 339.

33. D.I. PALLAS, S. CHARITONIDIS, J. VENENCIE, « Inscriptions trouvées à Solômos, près de Corinthe », *BCH* 83/2 (1959), p. 496-508.

34. L. ROBERT (n. 32), p. 324-342.

35. *Ibid.*, p. 335.

36. VII 319.

37. H. BRANDT, FR. KOLB, *Lycia et Pamphylia. Eine römische Provinz im Südwesten Kleinasiens* (2005), p. 104. À propos des ports de Lycie, M. ZIMMERMANN, « Die lykischen Häfen und die Handelswege im östlichen Mittelmeer. Bemerkungen zu P. Mich 10 », *ZPE* 92 (1992), p. 201-217.

trouvait des produits de luxe (pourpre, safran, peut-être étoffes teintées³⁸) majoritairement destinés à l'exportation. Ce dynamisme économique d'Andriakè peut probablement être mis en rapport avec la construction du phare de Patara, décidée en 62-63, au moment de la mise en place de la loi de douanes³⁹. Le port d'Andriakè était sans doute suffisamment prospère – et on y trouvait suffisamment de marchands – au II^e s. pour inciter l'empereur Hadrien à y investir en construisant les *horrea*. La découverte récente des aménagements de bord de quai invite à s'interroger sur la complémentarité de ces petits entrepôts et des *horrea* (où étaient peut-être stockés ces produits de luxe) ainsi que sur le rôle exact de l'agora. Il semble désormais assuré que l'on ait affaire, à Andriakè, à un aménagement portuaire très bien structuré dans lequel coexistent commerce de gros et commerce de détail, approvisionnement local par cabotage et redistribution sur place, importations et exportations par navigation au long cours. La transformation programmée du site d'Andriakè en parc archéologique produira ou ne produira pas de nouvelles données sur le port mais les résultats déjà obtenus permettront de procéder à des comparaisons avec d'autres aménagements portuaires, notamment avec les magasins du front de mer de Délos, actuellement en cours d'étude.

38. Ce qui poserait la question d'une industrie textile régionale. Sur ce sujet, voir notamment G. LABARRE, M.-Th. LE DINAHET, « Les métiers du textile en Asie Mineure de l'époque hellénistique à l'époque impériale », dans *Aspects de l'artisanat du textile dans le monde méditerranéen (Égypte, Grèce, monde romain)* (1996), p. 50-115. L'existence de corporations de teinturiers et la production de textiles sont attestées par l'épigraphie dans plusieurs villes d'Asie Mineure comme Milet, Hiérapolis, Aphrodisias ou encore Sagalassos, mais on ne connaît pas la situation en Lycie. S'agissant de la production de laine, l'étude du matériel faunique de Limyra, ville de Lycie orientale, a montré de façon assez inattendue que les os de chèvre sont sur-représentés par rapport aux os de mouton, ce qui va à l'inverse de ce que l'on constate en général en Asie Mineure mais semble confirmer l'assertion d'Hérodote selon laquelle les guerriers lyciens portaient des manteaux en poil de chèvre (7, 92). Ce résultat vaut de l'époque archaïque à l'époque byzantine. Voir en dernier lieu A. GALIK, G. FORSTENPOINTNER, G. WEISSGRUBER, « Archäozoologische Befunde zur Jagd und Viehwirtschaft in Limyra », dans M. SEYER (éd.), *40 Jahre Grabung Limyra* (2012), p. 163-167. La même constatation a été faite pour le matériel du Létôon de Xanthos (communication orale de G. Forstenpointner).

39. S. SAHIN, « Der ernerische Leuchtturm und die vespasianischen Thermen von Patara », *Gephyra* 5 (2008), p. 1-32.